S63.0_ luxation du poignet

Nombre de cas par année	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Extrapolation du nombre de cas par année	460	350
dont cas avec diagnostic isolé	68	68

Socio-démographie	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Age moyen	37.8	36.8
Age médian	37.04	35.34
Proportion des accidents professionnels	21%	20%
part des femmes	21%	19%

Frais de traitement (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Moyenne des prestations	19681	10127
Médiane des prestations	9256	7012
10% des cas ont des prestations inférieures à	613	406
10% des cas ont des prestations supérieures à	43046	20443
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	54%	38%

Total des prestations d´assurance (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Moyenne des prestations	59303	29885
Médiane des prestations	17108	14532
10% des cas ont des prestations inférieures à	689	569
10% des cas ont des prestations supérieures à	118215	56028
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	66%	53%

Jours indemnisés	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Nombre de cas avec indemnité journalière par année	376	274
Part de cas avec indemnité journalière	82%	78%
Médiane des prestations	193	149
Moyenne des jours indemnisés (sans rentes)	157	116
Médiane des jours indemnisés (sans rentes)	69	58

Rentes	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Nombre moyen de cas avec décès par année	0	0
Nombre moyen de cas avec IR par année	14	4
Part de cas avec IR	3.0%	1.2%
Degré d´invalidité moyen (tous les cas)	1.0%	0.2%
Degré d´invalidité moyen (cas avec IR)	34%	18%
Somme des degrés d´invalidité par année	471%	77%
Cas avec indemnités pour atteinte à l´intégrité	10%	6%

Extrapolation sur la base d´un échantillon de 343 cas reconnus LAA avec diagnostic(s) S63.0_
en 2016-2020, dont 192 avec ce(s) diagnostic(s) comme diagnostic principal
Pour les cas avec plusieurs diagnostics traumatiques, le diagnostic traumatique principal est celui dont les frais de traitement sont les plus élevés par rapport à la moyenne de tous les cas présentant ledit diagnostic.

S63.0_ luxation du poignet

Répartition des frais de traitement et des prestations d´assurance (2)

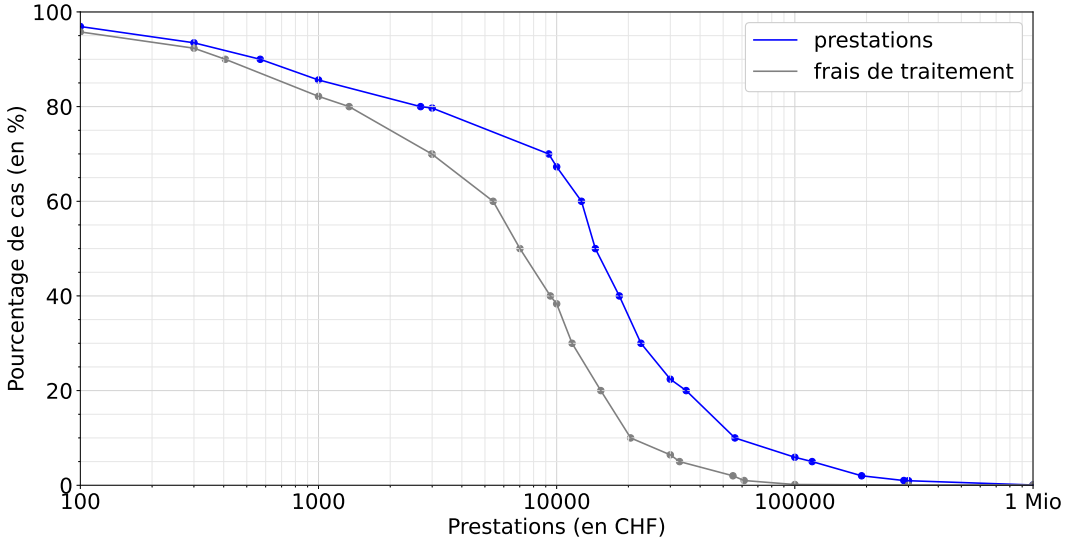

Jours indemnisés jusqu´à la reprise du travail ou la fixation d´une rente (2)

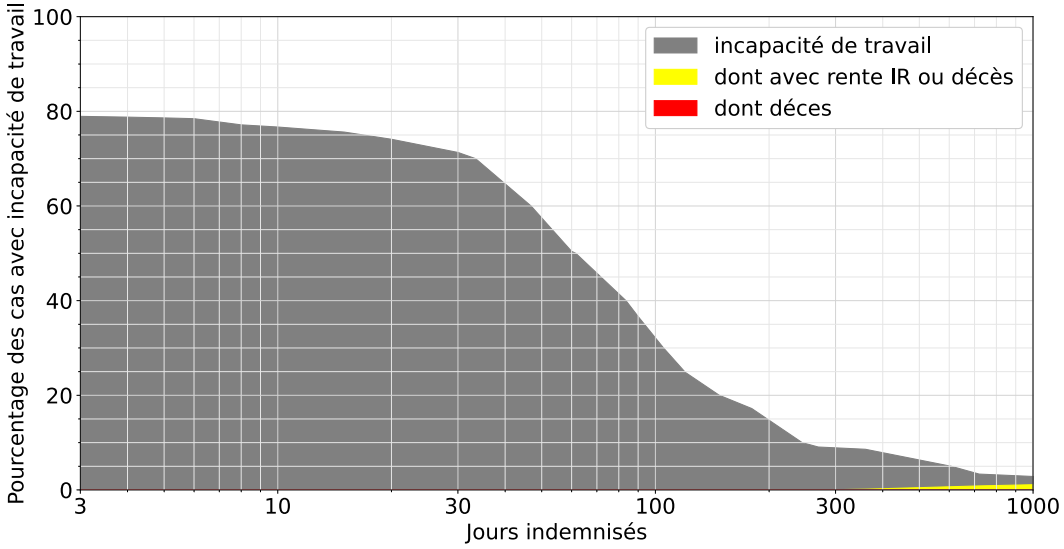

Exemple de lecture:
Après trois mois,37 % des accidentés ne sont pas encore aptes au travail.
Une rente a été allouée pour 1.1% des cas, dont 1.1% de rentes invalidité et 0.0% des cas de décès.